



# Les échos

Du Conseil  
d'arrondissement  
du 14 juin 2023



## Soutien aux commerçants

### SOUTIEN AUX COMMERÇANTS

Les associations de commerçants ArtsPentes et Lyon Côté Croix-Rousse reçoivent le soutien de la Ville de Lyon pour la mise en œuvre de leurs actions et pour l'organisation de leurs événements.

Présentation du rapport sur les « subventions à des associations dans le cadre de l'appel à projets visant à soutenir des actions collectives afin de moderniser le commerce et l'artisanat, développer des initiatives favorisant la transition écologique et la cohésion sociale - attribution de subventions pour un montant total de 86 755 euros » et sur la « subvention de fonctionnement aux associations de commerçants Lyon Côté Croix Rousse et UCAM et approbation de conventions » par Matthieu ARRONDEAU, adjoint à l'économie, au commerce, l'artisanat, lors du Conseil d'arrondissement du 4<sup>ème</sup> du 14 juin 2023.

[Voir ou revoir le CA de Lyon 4<sup>ème</sup> du 14 juin 2023](#)

➔ Prochain Conseil d'arrondissement : 13 septembre 2023, à 18h30.

En salle du Conseil et sur [la chaine YouTube de la mairie du 4<sup>ème</sup>](#)

## **MATTHIEU ARRONDEAU, rapporteur :**

Je vais présenter les deux délibérations qui suivent en même temps puisque cela concerne le soutien de la Ville à son économie de proximité, la dynamique commerciale des arrondissements.

La première, la 5292, concerne le soutien financier de la Ville à 15 structures qui ont répondu à l'appel à projets lancé en janvier 2023, en direction des unions commerciales et des associations. Pour les unions commerciales, cet appel à projets vise à soutenir des projets visant à fidéliser la clientèle, valoriser le commerce local, renforcer la digitalisation des commerces de proximité, encourager les pratiques vertueuses et la transition écologique, comme la réduction des déchets et les modes de livraison alternatifs, et aussi l'organisation d'évènements favorisant l'animation de la vie de quartier et la valorisation du commerce de proximité.

Pour les associations, il s'agit de proposer des actions de sensibilisation et d'accompagnement à la transition écologique et solidaire, des modes d'approvisionnement de production et de fonctionnement à destination des commerçants et artisans. Par exemple l'accompagnement à la réduction du gaspillage alimentaire, la réduction de la production de déchets.

Et parmi ces 15 associations bénéficiaires, on peut citer notamment l'association Artspentes qui a de nombreux adhérents dans le 4<sup>ème</sup> arrondissement et qui reçoit un soutien financier pour la mise en œuvre de ses actions de communication et pour l'organisation de ses évènements, notamment le marché des créateurs dénommé l'Estive, qui a lieu tous les ans, en mai et en novembre, sur la place de la Croix-Rousse. Le total des subventions, suite à cet appel à projets, s'élève à 86 755 euros.

La deuxième délibération, la 5293, valide notamment le maintien de la subvention de 30 000 euros au fonctionnement de l'association Lyon Côté Croix-Rousse pour ses actions de fédération et de promotion du commerce de proximité et l'organisation de ses évènements réputés, comme Croix-Rousse en Fête qui a lieu ce week-end, le samedi 17 juin, avec, cette année, un programme riche et varié : la braderie des commerçants, un espace de restauration foodtruck, un village des créateurs, un vide grenier, différentes animations comme un laser game en extérieur ou une séance de cinéma en plein air.

L'association prouve encore une fois sa capacité déjà, à organiser des évènements ambitieux et elle renouvelle aussi ses animations commerciales donc je la félicite pour cela. Par ailleurs, l'embauche en cours d'un nouveau collaborateur salarié — qui devrait être effective au mois de septembre — pour appuyer le conseil d'administration dans ses missions permettra, je l'espère, à l'association de renforcer sa force de proposition et de s'engager plus en profondeur dans une réflexion collective sur le développement économique de notre quartier et la mise en place d'actions et de projets susceptibles d'en accélérer la transition écologique.

Je remercie donc l'association Lyon Côté Croix-Rousse, mais aussi les autres associations de commerçants et tous leurs adhérents qui œuvrent bénévolement

pour l'animation et l'attractivité de notre arrondissement. Je vous propose, chers collègues, de voter favorablement ces deux délibérations.

Délibération 2023-5292-CMMA4-047 et délibération 2023-5293-CMMA4-045  
Les deux rapports sont adoptés à l'unanimité.